

La voie rapide Pau - Oloron : une vieille histoire... toujours d'actualité ! UN PROJET D'INTERET ECONOMIQUE ET ECOLOGIQUE

On en parle depuis 30 ans ... le projet de PLUi de la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées amène à en parler à nouveau. « Erreur ou distraction ? » comme a musé le Président du Conseil départemental, toujours est-il que la bande de 300m réservée par décision du Conseil général de 2011, ne figure pas dans le projet de PLUi soumis à enquête publique alors que sont concernées 3 communes de la CAPBP : Poey de Lescar, Artiguelouve et Arbus. Le Président du Conseil départemental sera certainement intervenu pour que soit réparée cette erreur ou cette distraction. Notre association a également agi dans le cadre de l'enquête publique pour que soit prise en compte une délibération du Département qui s'impose dans le cadre d'un PLUi.

De quoi s'agit-il ?

La sortie Sud de Pau par la RN 134 est saturée entre Pau, Jurançon et Gan avec 22000 véhicules par jour en moyenne annuelle. Cette saturation se transmet à certaines heures aux rocade Est et Ouest qui empruntent un bout de RN 134 pour se raccorder à hauteur de Jurançon. Les usagers, quotidiens ou non savent bien cela. Ce que l'on sait moins, c'est que les embouteillages et ralentissements auxquels cette situation donne lieu entraînent **une perte de temps estimée à 650000 heures par an** et à une émission que l'on pourrait éviter de **5000 tonnes par an de dioxyde de carbone**, sans parler des divers oxydes d'azote ou des particules fines, sans parler non plus des nuisances pour les riverains.

La voie rapide entre Pau et Oloron, dont les études ont été poussées très loin, **offre une solution à cette situation qui n'a que trop duré**. Reliée au nœud autoroutier A64/A65 et, par la D2, à la rocade Est, elle permettra d'éviter que 8000 véhicules par jour en moyenne n'empruntent l'itinéraire actuel qui ne fait qu'allonger leur parcours d'une dizaine de kilomètres et leur fait perdre du temps. Elle supprimera ainsi les ralentissements et embouteillages de la RN134.

Le temps gagné pour les usagers de cette voie rapide **est estimé entre 850000 et 1000000 heures par an**. Et **le gain annuel en émission de CO2** du à un trajet plus court, mais tempéré par une vitesse plus grande, **est de l'ordre de 4000 tonnes**.

Le bilan total que l'on peut dresser de la réalisation de la voie rapide Pau - Oloron est la somme des effets estimés ci-dessus : **un gain total de temps de 1,5 à 1,65 million heures par an et une moindre émission de CO2 de l'ordre de 9000 tonnes par an**.

Ces gains peuvent être valorisés. Dans les calculs du Ministère de l'Ecologie, la valeur d'une heure est de 11€. Quant au cours de la tonne de CO2, il est malheureusement très (trop) faible aujourd'hui, entre 15 et 20€, et les perspectives à moyen terme ne sont qu'un peu plus favorables, 45 à 50€.

Au total le gain de temps représente 16,5 à 18 M € par an et celui de CO2 moins de 200k€ au cours actuel, peut-être 400 à 450k€ à moyen terme. (* on trouvera une note détaillée sur le site de BAP : bap-europe.com)

Ces gains sont à mettre en relation avec le coût avancé pour la réalisation de la voie rapide : 300M€. Sur cette base il faut entre 16 et 18 ans pour équilibrer le coût, ce qui semble d'autant plus raisonnable que, par l'ouverture de l'appel d'offres à des entreprises de toutes tailles, il est vraisemblablement possible de faire mieux.

Bien évidemment ces calculs ne prennent pas en compte d'autres avantages, le moindre n'étant pas celui d'une liaison adaptée entre le Chef-lieu de Département et le Chef lieu d'Arrondissement, structurante pour le Pays de Béarn, et véritable ligne de vie pour le bassin d'emploi d'Oloron et la vallée d'Aspe.

En conclusion : Ne rien faire est la pire des politiques, pour l'agglomération de Pau, comme pour Oloron, le Haut Béarn et le Pays de Béarn. Contrairement à ce que l'on peut entendre, la réalisation d'une route nouvelle qui permet de désengorger des secteurs saturés, présente un intérêt économique et un intérêt écologique bien réels.

Michel Le Gall le 4 octobre 2019
Président de Béarn Adour Pyrénées (BAP)